Dijon (21) : après seize ans d’occupation sans titre, la mairie propose de confier 7 hectares des Lentillères pour douze ans

16/11/2026 à 16h40



La municipalité de Dijon propose une convention de douze ans portant sur 7,04 hectares du quartier libre des Lentillères, occupé sans titre depuis 2010, rapporte ICI Bourgogne.

Le texte doit être soumis au conseil municipal le 23 novembre : il n’est pas encore adopté. Il prévoit notamment l’entretien du terrain, son ouverture au public et la prise en charge des consommations par l’association. En contrepartie, 1,14 hectare serait libéré pour des logements sociaux dans le cadre de l’Écocité Jardin des maraîchers.

ICI Bourgogne – 16 novembre 2026.